

Municipales 2026 : face à une urgence sociale qui s'aggrave, plaidoyer pour faire de l'agglomération de Mont-de-Marsan un territoire de solidarité pour toutes et pour tous

À l'approche des élections municipales, le Collectif ALERTE (collectif regroupant 37 associations nationales dont la LDH) publie un plaidoyer à destination des candidates et candidats, des élus locaux et de l'ensemble des acteurs territoriaux.

Objectif : **faire de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion un pilier des politiques municipales.**

Le plaidoyer est disponible en ligne :

<https://www.alerte-exclusions.fr/fr/nos-publications/plaidoyer-du-collectif-alerte-pour-des-communes-solidaires-partout-et-pour-tous>

La section de la Ligue des droits de l'Homme, LDH de Mont-de-Marsan, propose dans ce cadre une analyse des priorités de notre agglomération pour un **plaidoyer local** car la fragilité sociale ne relève pas d'un ressenti : elle est notamment documentée par le diagnostic socio-démographique de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) avec sa dernière version diffusée en 2025.

Le territoire fait face à une augmentation des situations de vulnérabilité économique, familiale et sanitaire, avec des publics qui cumulent les difficultés.

1. Une précarité financière qui touche des profils de plus en plus larges

Ce qui est mis en évidence est la part significative de ménages aux revenus modestes ou sous les seuils de fragilité, avec une dépendance accrue aux aides sociales et aux dispositifs d'urgence. Cette précarité ne concerne plus seulement les publics historiquement vulnérables, mais aussi des travailleurs, des familles avec enfants et des personnes seules.

- 6 515 personnes vivent sous le seuil de pauvreté sur le territoire (seuil à 1 158 € en 2020), soit 189 de plus qu'en 2016.
- 31% des allocataires CAF vivent sous le seuil de pauvreté.
- 15% des allocataires à bas revenus dépendent à 100 % des prestations CAF pour vivre.

Conséquence locale : pression accrue sur l'aide alimentaire, les aides facultatives, et les demandes d'accompagnement budgétaire.

2. Des familles plus isolées et plus fragilisées, notamment les familles monoparentales

La présence importante de familles monoparentales est soulignée, plus exposées au risque de pauvreté, d'isolement et de difficultés d'accès à l'emploi ou aux modes de garde.

- 47% des ménages de Mont-de-Marsan sont composés d'une seule personne, contre 35 % à l'échelle départementale. Cette part a augmenté de 4 points depuis 2014.
- La taille moyenne des ménages est de 2,1 personnes, traduisant une progression de l'isolement résidentiel.
- Parmi les familles avec enfants, 33% sont monoparentales à Mont-de-Marsan.
- 86% de ces familles monoparentales ont une femme comme parent isolé.

Conséquence locale : besoin renforcé de solutions de garde accessibles, de soutien à la parentalité et d'aides financières ciblées.

3. Un vieillissement marqué et un risque d'isolement des seniors

L'intercommunalité de Mont-de-Marsan connaît un vieillissement de sa population, avec une part croissante de personnes âgées vivant seules. Ce sont des risques d'isolement social, de fragilité sanitaire et de précarité énergétique pour ces publics qui sont mis en avant.

- La part des 0-24 ans a diminué depuis 2014, la tranche d'âge des plus de 60 ans augmente

de 22,1% à 27,7%, signe d'un vieillissement progressif de la population, plus marqué à Mont-de-Marsan.

- L'isolement géographique est jugé important ou très important pour 61% des 70 ans et plus par les acteurs locaux interrogés.

Conséquence locale : besoins accrus en mobilité, nécessité de renforcer les dispositifs de veille, de lien social, d'aide à domicile et d'adaptation des logements.

4. Logement : entre fragilité financière et inadéquation des logements

Les chiffres mettent en évidence des ménages en difficulté face aux charges de logement, ainsi que des situations d'habitat inadapté à la perte d'autonomie ou à la composition familiale.

- 49% des habitants sont propriétaires, mais 36% sont locataires du parc privé et 12% du parc social.
- 10% des logements sont vacants, et 62% du parc a été construit avant 1990, avec des enjeux de rénovation énergétique et d'adaptation au vieillissement.
- Le marché de l'immobilier devient de plus en plus en tension pour les ménages modestes.

Conséquence locale : risque d'impayés, de précarité énergétique et de maintien à domicile compromis pour les seniors.

5. Santé et accès aux droits : des freins persistants

Des situations de non-recours aux droits, de difficultés de mobilité et d'accès aux soins pour certains publics précaires ou isolés sont relevées. Ces freins aggravent les inégalités sociales de santé.

- Les principaux freins à l'emploi exprimés localement sont l'exclusion numérique, les problèmes de transport et l'état de santé.
- L'isolement géographique touche particulièrement les jeunes (71%) et les personnes en situation de précarité (63%).

Conséquence locale : sans mobilité ni accompagnement, l'accès aux droits et à l'emploi devient théorique, avec l'aggravation des pathologies, les retards de soins et la surcharge des dispositifs d'urgence.

Les données locales montrent une réalité claire : **isolement, pauvreté et fragilité résidentielle progressent simultanément. Les réponses doivent être à la hauteur.**

Nous demandons que la prochaine gouvernance s'engage à :

1. Renforcer les moyens du CCAS et du CIAS pour faire face à la hausse des situations de pauvreté documentée et faire de l'action sociale une priorité budgétaire ;
2. Soutenir les familles monoparentales qui représentent un tiers des familles avec enfants ;
3. Lutter contre l'isolement des seniors, adapter les logements au vieillissement et répondre aux difficultés de mobilité ;
4. Agir sur le logement et la précarité énergétique, rénover le parc ancien et renforcer l'accompagnement des ménages en impayés ;
5. Faciliter l'accès aux droits et aux soins, en développant l'accompagnement humain et numérique.

Dans les 18 communes de l'agglomération, l'urgence sociale est objectivée par les données locales. Derrière chaque chiffre, il y a des habitants qui renoncent à se soigner, des familles qui arbitrent entre se nourrir et se chauffer, des personnes âgées qui s'isolent.

Nous appelons les candidats aux élections municipales à prendre des engagements clairs, chiffrés et mesurables.

La solidarité locale ne peut pas être une variable d'ajustement : elle est une condition de dignité pour une part croissante de la population de l'agglomération montoise.

Pour la section LDH de Mont-de-Marsan,
Fatima BENJOU, vice-présidente